



Réf.: SCBD/BS/ET/CG/jh/68941

23 Septembre 2009

NOTIFICATION¹

Invitation à faire des demandes d'appui du Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts

Madame / Monsieur,

A sa quatrième réunion, tenue à Bonn du 12 au 16 mai 2008, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a décidé de redynamiser la phase pilote du Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts et a invité les pays développés Parties et autres donateurs à verser des contributions au Fonds.

J'aimerais vous informer que le gouvernement de l'Espagne a apporté une contribution limitée au Fonds de contributions volontaires pour aider les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition à payer pour le service d'experts choisis dans le fichier.

En conséquence, j'ai le plaisir d'inviter les Parties admissibles qui nécessitent une aide pour le service des experts du fichier à présenter leur demande de financement au Secrétariat, conformément aux Lignes directrices provisoires pour la phase pilote du Fonds de contributions volontaires pour le fichier d'experts sur la prévention des risques biotechnologiques, contenues dans l'annexe II de la décision BS-I/4 (accessible à l'adresse: <http://www.cbd.int/decision/mop/?id=8286>). Il est rappelé aux candidats d'utiliser le formulaire de demande de financement figurant dans l'appendice A des directives provisoires et de prendre note des critères d'éligibilité définis dans la section D des lignes directrices.

Le Secrétariat traitera les demandes de financement et décaissera les fonds disponibles dans le Fonds de contributions volontaires sur le principe du premier arrivé, premier servi.

Veillez accepter, Madame / Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux correspondants nationaux du Protocole de Cartagena, ou de la CDB (où il n'y en a pas du Protocole)